Qu’entend-on par « reproduire des archives »?

« Reproduire des archives » est le fait de fixer sur un autre support le document consulté ou son contenu, afin d’en obtenir copie, en version papier ou numérique, **à l’exclusion de l’exploitation du document ou des informations qu’il contient**.

Révision #1
Créé 2023-12-01 09:46:08 EET par Marie Stahl
Mis à jour 2023-12-01 09:50:38 EET par Marie Stahl